Association pour la Taxation des Transitions financières et pour l'Action Citoyenne

attac 276

Journal des Comités

ATTAC 76-27

Septembre 2024

22bis, rue Dumont d'Urville - 76000 Rouen
correspondance@attac-rouen.org
https://276.site.attac.org
https://www.facebook.com/attacrouen

ÉDITO

Un gouvernement illégitime pour une politique très à droite !

Si Michel Barnier parle d'augmenter les impôts des riches pour laisser tranquilles les moins aisés, les mesures envisagées ressortent plus de la communication que d'une recherche d'une réelle fiscalité redistributive.

Michel Barnier confirme qu'il s'inscrit dans la continuité de la politique menée par Emmanuel Macron.

Pour Attac, il est grand temps de parler véritablement de justice fiscale, sociale et environnementale, qui devrait se traduire par une réelle politique de redistribution des richesses, donc une imposition juste et équitable, en fonction de tous les revenus (voir page 6).

Ce serait le seul moyen de sauver les services publics, notamment la santé et l'éducation, et même de les développer.

On en est toujours bien loin !

JO Paris, entre liesse et effroi

Paris 2024 aura été un schisme de réalité : dissociation entre le spectacle, excitant, prenant, populaire, et les conditions de sa fabrication, brutales, excluantes, coûteuses et injustes.

Le public français et étranger s'est réjoui de « *cette grande fête populaire* », pendant qu'on faisait abstraction des expulsions (5200 en Île de France), des conséquences écologiques (climat, arbres coupés, pollution de l'air), des coûts (hausse des billets de transport public, du mètre carré dans le village olympique), des dépenses d'argent public (au moins 10 milliards d'euros, alors que le budget national est largement déficitaire), de la situation géopolitique mondiale (par la présence d'athlètes rappelant la résistance de l'Ukraine face à l'agression russe, les bombardements israéliens sur Gaza, la libération des femmes afghanes, l'équipe des réfugiés), sans oublier la situation politique proprement française (scores record de l'extrême droite, désignation d'un 1er ministre suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale)…

Le pouvoir a décidé cet évènement sans consulter la population, sans vote. Encore une entorse à la démocratie.

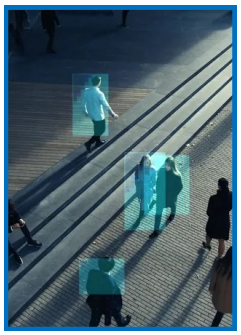

En mettant la poussière politique sous le tapis des JO, pourquoi les gouvernants ne continueraient-ils pas dans leur lancée avec l'aide des médias asservis ?

Qu'est-ce qui pourrait les empêcher de poursuivre les restrictions de manifester, de déroger au droit sur l'urbanisme, de généraliser la vidéosurveillance algorithmique, d'augmenter les tarifs des transports, de harceler les SDF et les sans-papiers, de multiplier les survols des villes le soir, de canaliser les piétons et d'interdire des zones au public à l'aide de kilomètres de barrières… ?

Peut-on s'habituer à ce cauchemar démocratique ?

Dominique et Michèle, ATTAC Rouen

Les JO d'été à travers le temps. Les points forts

Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de Paris 2024 se sont achevés. Chacun et chacune auront leurs opinions sur le sujet. Dans cet article, nous avons souhaité revenir sur les affiches des JO d'été depuis leur apparition en 1896, grâce à un joli travail d'un de nos fidèles ATTACquiens, Pierrot David. Nous regarderons, certaines d'entre elles, sur les 30 éditées.

Les affiches des JO d'été révèlent une évolution des regards sur le corps et les sports au cours des décennies faisant apparaître leurs environnements politiques, sociaux, féministes, artistiques, culturels, etc. marquants à travers l'Histoire.

En **776 av. J-C**, les JO antiques sont créés dans un cadre païen (oracles) et perdurent jusqu'en 393 ap. J-C, où ils deviennent religieux en l'honneur de Zeus.

1896, Athènes. 1ers JO modernes avec la participation de 14 pays, et la 1ère affiche en hommage à L'antiquité.

Suite page 2

Les JO d'été à travers le temps. Les points forts (suite)

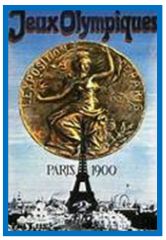

1900, Paris. L'affiche met principalement à l'honneur l'exposition universelle à Paris, et les athlètes en les récompensant avec une médaille d'or.

Infatigablement, dès 1892, **Pierre de Coubertin** souhaite rétablir les JO, inclure des concours d'arts dans le programme des JO, faire respecter la notion de paix entre les nations par le sport. Il imagine en 1913, les anneaux olympiques représentant les 5 continents, soutient l'universalité des peuples et de tous les sports en 1925. Il est à l'origine de la devise olympique. Il veut instaurer la fameuse « trêve olympique », reprise par E Macron, qui commencerait un mois avant le début des Jeux et s'achèverait un mois après leur conclusion. Par contre, il était hostile à la participation des femmes aux JO, en écrivant qu'elles « *constituent un affront majeur à la grandeur et à la pureté originelle de cette compétition.* »

1916, la situation géopolitique marque une coupure dans le cycle de 4 ans entre chaque olympiade à cause de la 1ère guerre mondiale.

1924, JO à Paris, et victoire du cartel des gauches, qui est plus une entente électorale qu'une collaboration pour battre le Bloc national. L'affiche montre la force du collectif face aux épreuves et le patriotisme avec le drapeau français en fond d'image.

1936, Berlin. L'affiche montre la porte de Brandebourg, la puissance du pays représentée par les chevaux en pleine course, la naissance du nazisme avec le bras « supposé » tendu en arrière-plan. Mais, la résistance existe tout de même car 2 athlètes (1 à la peau blanche, l'autre à la peau noire) se donnent l'accolade au cours des Jeux, et 2 juifs sont autorisés à concourir par le CIO. Le premier relais avec la torche olympique a eu lieu lots des JO d'été de 1936 à Berlin, dans le but de glorifier le Troisième Reich.
La flamme est allumée à Olympie, puis relayée jusqu'à Berlin par plus de 3000 athlètes originaires de sept nations, dans un parcours dessinant les futurs contours du 3ème Reich.

1952, Helsinki. Apparition du 1er coureur noir sur une affiche. C'est aussi le début des discussions sur la question de l'amateurisme des sports au sein de ces compétitions.

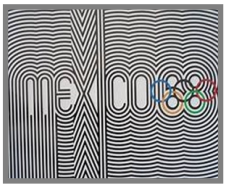

1968, Mexico.
Les jeux olympiques ne mettent pas les problèmes du monde entre parenthèse.
Quelques jours avant le début des JO d'été de Mexico, l'armée mexicaine tirait sur une foule de plus de 8 000 étudiants désarmés pendant une manifestation, faisant près de 300 morts. L'image est l'acte de contestation politique, pendant ces Jeux, des 2 sprinters noirs américains, sur le podium du 200 m, poing levé du « Black power », pendant l'exécution de l'hymne américain, tout comme le badge contre la ségrégation raciale porté par l'australien sur son blouson (3ème médaillé), six mois après l'assassinat de Martin Luther King.

1972, Munich. Les JO ont été assombris par la prise d'otages et l'assassinat de 11 athlètes israéliens par l'organisation palestinienne « Septembre noir ». L'affiche, elle-même, est très sombre. Encore une fois, la vie politique internationale s'insinue dans les JO multi médiatisés.

1988, 1992, 2000, 2004, Séoul, Barcelone, Sidney, Athènes.
Les affiches font intervenir l'art photographique et pictural (Miro, Picasso) renouant ainsi avec la volonté de Pierre de Coubertin d'associer le sport et la culture.

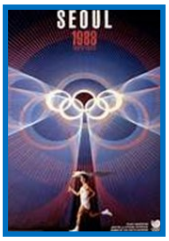

2024, Paris. L'affiche (fort décriée) est très chargée comme une vieille illustration d'enfance, aux couleurs primaires. Elle fait penser aux fêtes foraines, aux parcs d'attractions ou encore à la série des livres jeux britanniques « Où est Charlie ? » On ne peut s'empêcher aussi de penser à l'expression « Du pain et des jeux » et à son sens péjoratif. Elle dénonce « la naïveté, la stupidité » du peuple qui profitant des jeux du cirque, le ventre plein, ne voit pas la manipulation des empereurs de l'époque. Aujourd'hui, on pourrait parler d'un pouvoir qui exploite la population par la promotion de programmes court-termistes. C'est également un éloge touristique vers Paris et Marseille en valorisant ces lieux et leurs monuments.

En conclusion, les idées que voulaient soutenir Pierre de Coubertin sont passées à la « trappe ». L'esprit des Jeux qui s'orienterait vers une solidarité universelle entre les Hommes et de paix entre les États, est un échec total. La devise de dire « Le principal est de participer » est fausse. Le symbole olympique « Plus vite, plus haut, plus fort – ensemble » fait place désormais non au partage mais à la gagne coûte que coûte, tant sur le plan sportif, qu'économique et commercial…

Pierrot, Michèle, Dominique, ATTAC Rouen

ASTI de Petit Quevilly menacée, nos libertés associatives en danger !...

Association de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s Petit Quevilly

L'ASTI c'est quoi ?

Une association créée en 1982 avec des habitant-e-s du Quartier Prioritaire de la Ville de la piscine qui œuvre depuis plus de 40 ans en solidarité avec toute-s les immigré-e-s et avec les habitant-e-s des quartiers populaires, une association membre de la FASTI, fédération anticapitaliste, anticolonialiste, antiraciste et féministe, connue pour ses valeurs d'égalité, de justice et de solidarité et pour ses combats partagés avec d'autres associations, collectifs ou organisations syndicales et politiques contre la xénophobie, le racisme, les discriminations ou exclusions et pour l'accès effectif aux droits fondamentaux de toutes et tous.

L'ASTI agit pour l'égalité des droits, l'émancipation et la dignité de tou-te-s et s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire ; dans un contexte de montée de la misère et de casse des services publics, l'ASTI répond à de nombreux besoins sociaux avec trois salarié-e-s adultes relais et de nombreux bénévoles ou militant-e-s ; 2235 personnes accueillies en 2023 et de nombreuses activités : accompagnement à la scolarité, atelier sociolinguistique, divers ateliers femmes, gardes d'enfants solidaires, jardin partagé, visites à domicile de personnes âgées isolées, café social pour mieux vieillir, permanences « droit des étrangers », point d'aide aux démarches administratives, actions de promotion de la santé, accompagnement des femmes victimes de violences, actions de soutien à la parentalité, permanence d'accueil des victimes de discrimination, activités culturelles, ludiques, de plein air pour celles et ceux qui ne partent pas en vacances, ateliers de création de spectacles vivants avec les femmes et jeunes, de l'entr'aide, de la convivialité, du partage et des évènements festifs avec l'expression des premières et premiers concerné-e-s...

L'ASTI de Petit-Quevilly est menacée

Depuis octobre 2023, notre association est menacée par la loi séparatisme, une loi liberticide qui demande notamment à toute association qui sollicite des subventions publiques de signer le Contrat d'Engagement Républicain... Ce qui nous est reproché, c'est d'avoir relayé l'appel des soulèvements de la terre en date du 30 juin 2023 à un rassemblement pacifique devant l'hôtel de ville de Rouen suite à la mort du jeune Nahel, paix à son âme, tué à Nanterre par un policier pour refus d'obtempérer...

L'ASTI n'a reçu aucun courrier du préfet l'informant du non-respect du CER et de la cessation des subventions ; la déléguée du préfet à la ville a informé de nombreux financeurs et les refus de subventions pleuvent ; nous avons perdu 48 000 euros en 2024 alors que de nombreux financeurs publics reconnaissent le travail d'intérêt général de notre association. Nous pourrons poursuivre notre travail avec nos salarié-é-s jusqu'à fin novembre 2024 et nous sollicitons des fondations pour continuer à exister.

Un rassemblement en solidarité avec l'ASTI à l'appel d'associations, organisations syndicales et politiques a réuni 200 personnes le 26 juin dernier ; l'ASTI a été reçue en audience. La sous-préfète à la ville a évoqué des arbitrages budgétaires et considéré en même temps que l'ASTI n'avait pas une position républicaine sur la police sans justifier cette affirmation... Notre demande de compte-rendu d'audience est à ce jour sans réponse malgré son engagement. Une subvention de 5 000 euros nous a néanmoins été octroyée dans le cadre de la politique de la ville... Est-ce un recul ou une volonté d'éviter une procédure en justice ? Nous sommes en contact régulier avec l'observatoire des libertés associatives et avec une avocate de la LDH. Nous vous tiendrons informé-e-s de nouvelles initiatives...

Nous faisons appel à votre générosité – Dons à envoyer à Hello asso **https://astipetitquevilly.fr/index.php/soutenez-nous/**

Dans un contexte de montée de l'extrême droite et d'atteintes à nos libertés collectives, agissons ensemble pour les libertés associatives, syndicales et politiques...

Fatima, ASTI Petit-Quevilly

Lubrizol, 5 ans, des risques majeurs persistent pour les travailleurs et les populations

Jeudi 26 septembre 2019, les habitants de Rouen et de son agglomération se réveillaient sous un immense panache de fumée issu de l'incendie de l'usine LUBRIZOL. Dans la nuit, plus de 9 500 tonnes de produits dangereux et deux toitures en amiante-ciment brûlent dans l'incendie de l'usine Lubrizol et des entrepôts de Normandie logistique. C'est une pollution sans précédent, le nuage de fumée avec ses composantes toxiques et cancérigènes, dont des fibres d'amiante, a survolé l'agglomération de Rouen et des centaines de communes jusqu'en Belgique. Sans compter que les conséquences auraient été plus dramatiques si les 60 tonnes de pentasulfure de phosphore stocké sur le site avaient été touché !

5 ans après, côté justice, rien ne bouge ! Si la DREAL a annoncé rapidement avoir transmis à la justice un procès-verbal d'infraction à l'encontre de LUBRIZOL concernant 2 délits et 11 contraventions, il a fallu attendre janvier 2023 pour prendre connaissance du premier complément d'expertise demandé notamment par la CGT. Les experts confirment de nouveau que l'origine du feu est partie de LUBRIZOL. Compte tenu de l'absence de nombreux éléments sur les causes possibles de l'incendie et les manquements de LUBRIZOL, de Normandie Logistique**,** le juge d'instruction a demandé en aout 2023 à LUBRIZOL, suite à une nouvelle demande de la CGT, de transmettre les documents réglementaires prouvant qu'elle a respecté, ou non, la réglementation sur les risques électrique, incendie… Depuis, 1 an et malgré des relances, c'est silence radio ! Nous sommes donc encore très loin d'un procès pénal devant permettre de faire toute la lumière sur l'ensemble des manquements et la responsabilité des industriels.

L'histoire nous montre que pour que les industriels investissent dans la prévention des risques, il faut qu'ils craignent la justice, la publicité qui va autour, et des sanctions financières dissuasives. Suite à l'incendie de l'usine Chemtool à Rockton (USA) le 14 juin 2021, LUBRIZOL a mis en place un fond d'indemnisation de 94,5 millions de dollars compte tenu du fait que la justice américaine impose généralement des dommages et intérêts sans aucune mesure à ce qui se fait en France.

Outre des condamnations sévères de la délinquance en col blanc en matière de risques industriels, il faut aussi que l'Etat prenne des mesures fortes pour renforcer la réglementation, notamment en matière d'incendie et de stockage des produits dangereux, renforce les moyens humains des services de contrôle du service installations classées des DREAL et de l'inspection du travail, et que le ministère de la justice impose des poursuites systématiques lorsque des infractions sont constatées.

Le retard pris dans le volet pénal est d'autant plus problématique qu'à ce stade, les parties civiles n'ont pas le droit d'utiliser les pièces du dossier pénal, qui démontre des carences graves de l'Etat, dans une procédure pour faute devant la justice administrative comme cela a été fait concernant le scandale de l'amiante. Faire condamner l'Etat constituerait pourtant un levier pour tenter de rompre avec la politique actuelle de déréglementation qui limite les obligations de prévention des industrielles.

Ce changement de politique est d'autant plus important que des risques majeurs perdurent sur les sites, SEVESO notamment, de la Seine-Maritime. Défaillance du système incendie à Total Lubrifiant situé à Rouen, incendies et incidents graves répétés sur les sites dangereux comme à la raffinerie TOTAL, chez SEDIBEX, YARA, AIR LIQUIDE, BOLLORE Logistics, MULTISOL, SAIPOL, BOREALIS… En mars dernier, un incendie et une explosion sur le site d'Exxon à Notre dame de Gravenchon (76) faisaient 5 blessés. Dit autrement, la question n'est pas de savoir si un autre accident comme LUBRIZOL ou AZF est encore possible mais où et quand cela va arriver !

Au-delà des blessés, et parfois des morts, ces accidents industriels et la pollution spécifique se rajoute à une pollution industrielle ancestral qui touchent l'ensemble des travailleurs et des populations avec des effets sur le long terme. 5 ans après LUBRIZOL et alors que le département de Seine-Maritime cumule à la fois un très fort taux d'entreprises industrielles polluantes et un taux plus élevé que la moyenne nationale concernant les cancers, le ministère de la santé refuse toujours la mise en place d'un registre des cancers et des malformations qui s'avérerait extrêmement utile pour documenter scientifiquement le lien entre travail, environnement et pathologie. C'est encore l'un des combat du collectif unitaire Lubrizol Bolloré and Co.

Gérald LE CORRE, collectif unitaire Lubrizol Bolloré and Co.

On reparle des traités de Libre Échange… et du CETA

Rappel : cet accord réduit les barrières tarifaires des échanges commerciaux entre l'Union Européenne et le Canada.
Il a été adopté -de façon partielle (90%) et provisoire- par l'UE le 21 septembre 2017. Les 10 % restants devant être approuvés par les parlements de tous les états.

Adoption par l'UE, un peu d'histoire locale
Rouen : quatre ans de mobilisation contre les traités de libre-échange,
C'est à partir de 2014 que le comité local d'ATTAC de Rouen a commencé à militer contre le TAFTA (traité de libre-échange transatlantique entre l'UE et les USA) puis contre le CETA.
Une première phase a consisté à informer le plus largement possible la population. Pour ça, le comité local de Rouen, animé par Libertad et Pierrot, a mis en place plusieurs types d'action de 2014 à 2016.
Quelles actions ont été développées par le groupe de Rouen ?
En 2014 :
- Un meeting autour de Suzanne Georges à la Halle aux Toiles, en mai 2014 (230 personnes).
- Des interventions radiophoniques sur radio HDR,
- Rencontre avec les élus (PC, Verts, Front de gauche, PS),
- Envoi de courriers aux députés de Seine-Maritime, aux maires de l'agglo, aux groupes politiques du conseil départemental, au CESER …
- Envoi de cartes postales aux 3 députés européens (150 cartes).
En 2015 et 2016 :
- Organisation de réunions publiques à Yvetot, à Saint Léger du Bourg Denis avec Frédéric Viale (43 personnes), à Saint Etienne du Rouvray avec Nicolas Bénièss, à Grand Couronne, Oissel, à Canteleu, Dieppe….
- Participation à des évènements divers, (Nuit debout avril 2016, Fête du ventre, Fête de la Confédération Paysanne), au meeting « droits sociaux », à l'invitation, par Sotteville-les-Rouen, du ministre européen FEKL, ou encore à la mise en place de la Déclaration de Barcelone qui défendait un « *commerce équitable, durable, respectueux des droits du travail* », dans les communes qui signaient cette déclaration.
- Envoi de cartes postales aux députés européens locaux et aux élus.
En 2017 :
- Rencontre des principaux syndicats des agricoles (FNSEA, Confédération Paysanne, Coordination rurale, …)
- Mise en place de collectifs d'associations (CDLF…)
Le 21 septembre 2017, l'Accord de Libre Echange avec le Canada est signé par le Parlement Européen, et appliqué, avant même que les parlements de chaque pays le ratifient….

Ratification par la France : le refus du Sénat
A ce jours, seuls 17 états européens l'ont ratifié. En France, seule l'Assemblée nationale l'a ratifié en 2019. Et le 31 mars 2024, le texte, enfin présenté au Sénat, a été rejeté.
Comment expliquer le refus du Sénat ?
- Un contexte qui évolue
Même si, ATTAC, comme on en a vu un exemple plus haut, et quelques autres associations voulaient empêcher la signature, l'accord a été signé…
Aujourd'hui, les pays commencent à entrevoir les difficultés …
Certes, la peur de tribunaux d'arbitrages a joué un rôle… Mais la succession des crises depuis 2017 a révélé une mondialisation moins heureuse. Dès 2015, les accords de Paris, traité international demandaient une atténuation et une adaptation au changement climatique. La crise mondiale de la COVID, entraînant crise économique et crise de l'énergie, les manifestations évidentes du changement climatique (inondations, incendies, canicules, augmentation des températures…) ont mis en évidence les dangers du développement commercial (tous azimuts) et révélé les dangers de l'agrobusiness… Enfin l'agriculture, représentée lors de la signature européenne par le puissant syndicat agricole (FNSEA) manifeste aujourd'hui sa diversité.
- Les résistances s'organisent
Déjà, en 2020, la convention citoyenne pour le Climat avait demandé au gouvernement de ne pas ratifier le CETA et d'en dénoncer l'application provisoire tant que les objectifs de l'accord de Paris sur le climat n'y seraient pas intégrés…
On s'interroge…
A-t-on besoin d'acheter si loin ce qu'on sait produire ici, tout près … le transport… c'est du CO2.
Les semences, pourquoi devoir les acheter, on en produit aussi …
Les paysans s'organisent et demandent une juste rémunération de leur travail…
Pour quels résultats ?
Peu d'études d'évaluation ont été réalisées… Le gain pour le PIB serait de 0,002 %… Pour l'emploi, on ne sait pas…
Le protectionnisme réapparaît…
Le monde est devenu multipolaire, l'occident n'est plus la seule référence, la Russie s'ouvre au monde, la Chine aussi, et leurs modes d'intervention sont différents…
Mais, le MERCOSUR refait surface !

Geneviève, Pierrot, ATTAC Rouen

Super-profits, Ultra-riches, Méga-injustices

Les caisses sont vides, il faut réduire les dépenses publiques. » Toujours le même refrain ! Mais qu'en est-il des recettes publiques ?
Pour ATTAC, il est possible de faire rentrer chaque année 60 milliards d'euros de plus dans les caisses de l'État pour assurer le financement de la bifurcation écologique et le renforcement des services publics.
Les statistiques officielles du gouvernement montrent les très grandes inégalités de revenus et de patrimoines. Il est possible d'accroître les prélèvements fiscaux pour les plus riches, sur les patrimoines et sur les revenus.

1) <u>Sur le patrimoine</u> : <u>Impôt sur la fortune immobilière versus imposition de solidarité sur la fortune.</u>

La Cour des comptes (rapport publié le 25 janvier 2024) reconnaît que la richesse est très inégalement répartie et insuffisamment imposée. Sur 40 millions de foyers fiscaux, seuls 164 000 ménages ont reçu un avis d'impôt sur la fortune immobilière (IFI) en 2022, alors que 500 000 environ s'acquittaient jusqu'en 2017 d'un impôt de solidarité sur la fortune (ISF) qui imposait les patrimoines immobiliers et mobiliers.
La transformation de l'ISF en IFI en 2018 a supprimé l'imposition des capitaux mobiliers (liquidités, placements financiers, assurances vie), procurant une économie d'impôt aux redevables et une baisse des recettes fiscales annuelles.
Les exemples suivants montrent l'impact de la contre-réforme :

	ISF 2017 Nb de foyers	IFI 2023-Nb de foyers	Patrimoine moyen 2017	Patrimoine moyen 2023	ISF moyen 2017 en €	IFI moyen 2023 en €
Neuilly-sur-Seine	5 834	3 968	6 026 825	2 911 043	27 701	14 233
Paris 7è arrond.	5 795	4 524	5 749 206	3 478 984	28 387	18 651
Paris 6è arrond.	4 004	2 980	4 576 866	3 103 252	23 029	16 243
Paris 16è arrond.	14 361	9 974	4 469 350	2 968 777	21 972	14 427
Le Havre	390	136	2 503 817	2 114 088	9 636	8 408
Rouen	518	208	2 483 610	2 107 876	9 602	8 300

Le patrimoine des ménages (acquis par les revenus propres ou par héritage) voit une part croissante de l'héritage (60 % contre 35 % il y a 50 ans). 50 % des Français ont hérité de moins de 70 000 €, 10 % de plus de 500 000 € et 1 % de plus de 4 millions € (chiffres du Conseil d'analyse économique).
Une plus juste et plus forte imposition des patrimoines, des prélèvement progressifs sur les grosses successions et donations généreraient des recettes supplémentaires… au détriment des 2,8 millions de millionnaires que comptait la France en 2022 et des 1 % des ménages qui possèdent 25 % du patrimoine.
Les économistes T. Piketty et G. Zucman défendent également ces mesures de taxations des hauts patrimoines (voir l'article de M. Thépiot du 14 juin 2024 sur Mediapart « *La France pourrait, dès la mi-juillet, taxer efficacement les ultrariches* »)

2) <u>Sur les revenus</u>

En 2022, sur 40 millions de foyers fiscaux, 18 millions seulement étaient imposables à cause des montants modestes des rémunérations.

2022	
Revenus (€)	Nombre de foyers
Total	40 559 000
Inférieurs à 10 777 €	13 342 000
De 10 777 € à 27 478 €	20 342 000
De 27 478 € à 78 570 €	6 373 000
De 7 8 570 € à 168 994 €	436 000
Plus de 168 994 €	67 000

D'après la Loi de finances pour 2022, l'impôt sur le revenu (82 milliards €) plus juste, composé de plusieurs tranches, rapporte moins que la Cotisation Sociale Généralisée (à taux proportionnel, 106 milliards) et que l'injuste TVA égale pour tout le monde (202 milliards).

IR 2019		
Décile de revenus (€) :	Nombre de foyers imposables	Nombre de foyers imposés
Total foyers fiscaux	38 549 926	19 908 359
Plus de 100 000 €	882 852	863 847
De 100 000 à 200 000 €	691 155	674 637
De 200 000 à 300 000 €	105 928	104 265
De 1 M€ à 2 M€	6 854	6 827
De plus de 9 M€	409	409

Une autre explication réside aussi dans les réductions fiscales dont bénéficient les plus riches. Des contribuables, même millionnaires, ne paient pas d'impôt sur le revenu et surtout en paient beaucoup moins !

La Cour des comptes chiffrait en 2023 le coût des 465 niches fiscales (tous impôts confondus) à 94 milliards d'euros. Le coût des niches sociales est aussi évalué à plusieurs dizaines de milliards d'euros.
Attac exige la revue de ces *dépenses* fiscales, leur évaluation, leur utilité pour la collectivité.
La diminution de la fiscalité sur les revenus financiers (la flat-tax dite de 30 %) a aussi entraîné une baisse des rentrées fiscales. Les revenus financiers étaient imposés comme les autres revenus aux taux progressifs (de 0 % jusqu'à 45%) à l'impôt sur le revenu. Ils sont désormais assujettis à une imposition unique de 12,8 %.
Le taux affiché de 30 % inclut les prélèvements sociaux inchangés pour 17,2 %. C'est tout bénéfice pour les 1 % des foyers fiscaux qui concentrent 96 % des dividendes. (selon France Stratégie).
Or, le *ruissellement* en matière d'investissements et d'emplois ne s'est pas produit.

<u>Conclusion :</u>

Ces importantes minorations de recettes fiscales et celles bénéficiant aux entreprises accroissent chaque année les déficits et la dette publique. Pour ATTAC, une autre politique fiscale est nécessaire, touchant tant les particuliers que les grandes entreprises. Encore faut-il une volonté gouvernementale de la décider.
Il est urgent de stopper l'accumulation des richesses.

Yves, ATTAC Rouen

Le couvre-feu est encore en vigueur en Kanaky. Plus de 3500 militaires en plus du RAID et du GIGN, envoyés en renfort, sont toujours sur le territoire.
Il y a eu 11 morts et près de 1500 interpellations depuis 4 mois.
7 dirigeant-e-s indépendantistes ont été transférés en métropole à 17000 km de leurs proches, en détention préventive. Une soixantaine de jeunes ont aussi été éparpillés dans les prisons françaises.
C'est donc une situation répressive extrême, qui rappelle de sombres heures, il y a 36 ans à Ouvéa,

Que s'est-il passé depuis la signature en 1988 des accords de Matignon et 10 ans plus tard des accords de Nouméa ?

Ces accords furent le résultat de compromis issus d'un rapport de force défavorable aux kanaks mais suffisant tout de même pour arracher une reconnaissance en tant que peuple ayant droit à l'indépendance et la promesse d'un rééquilibrage économique, social et politique en faveur des Kanaks.
Sur le plan économique, une usine de transformation du Nickel, fut implantée et gérée par les indépendantistes de la province Nord. Elle devait être le fer de lance d'une indépendance viable économiquement. Elle vient de fermer ses portes, supprimant 1200 emplois directs et 600 indirects.
La chute du cours du Nickel (concurrence de l'Indonésie) et le retrait de l'actionnaire privé (détenant 49%) sont les principales raisons de ce désastre économique.
Sur le plan social, le constat est amer. L'exode rurale ces 30 dernières années est massif.
Le taux de chômage* en 2022 de 10,9 % sur tout le territoire s'élève à 15,3 % pour les Kanaks. En 2020, 1 Calédonien sur 5 vit sous le seuil de pauvreté, avec une inégalité flagrante puisque le taux de pauvreté dans la province Nord et la province des îles, toutes deux à majorité Kanak, s'élève respectivement à 29,4 % et 45,8 %, alors qu'il n'est que de 14,9 % dans la province sud…
En 2016 le Sénat Coutumier (instance consultative créée à la suite des accords de Nouméa) déclare que « Le peuple Kanak est un peuple sinistré ».

Sur le plan politique, des institutions nouvelles ont effectivement donné une place plus importante au peuple Kanak, avec des actes symboliques comme la reconnaissance du drapeau Kanak, la création du Sénat coutumier. Mais l'État français qui se prétendait impartial, ne veut pas lâcher ce territoire, enjeux stratégique, riche en Nickel et en métaux rares dans son immense territoire marin.
Alors que le mouvement indépendantiste était en fort recul parmi les Kanaks, le gouvernement a cru bon de remettre en cause un élément essentiel des accords passés : le corps électoral. Jusque-là, seul -e-s les personnes inscrites sur les listes électorales en 1998 (et leurs descendant-e-s) pouvaient voter. La négation de ce corps électoral, qui devait être élargi aux résident-e-s depuis 10 ans seulement, ramène la Kanaky à sa condition de colonie de peuplement où l'obsession historique de l'Etat est de rendre le peuple Kanak le plus minoritaire possible.

La mobilisation sans précédent, plus de 30000 personnes, dans les rues de Nouméa le 13 mai dernier pour protester contre cette offensive de L'État colonial a été suivi d'un vaste mouvement de révolte dans le Grand Nouméa. La désespérance sociale s'est juxtaposée à la revendication d'indépendance, de dignité. Les partis indépendantistes, surpris et dépassés par l'ampleur du mouvement, doivent maintenant faire face à un double défi : faire face a une répression féroce et une criminalisation du mouvement indépendantiste et réussir à donner à la revendication d'indépendance un contenu progressiste, une perspective d'émancipation pour tous les « laisser pour compte » de Kanaky .

Le peuple Kanak a besoin de notre solidarité
Pour son droit à l'autodétermination

Des collectifs se sont créés un peu partout pour assurer une information et un soutien concret, notamment aux prisonniers-ères en métropole.
Vous pouvez contacter celui de Rouen à cette adresse : cskrouen@proton.me

Marco, Collectif Solidarité Kanaky Rouen

Assurer l'indépendance d'Attac

Près de 90% du budget d'Attac est assuré par vos dons et adhésions. Faire un don à Attac, c'est garantir son indépendance et permettre la mise en place de campagnes et d'actions influentes et décisives.

Sortir du silence et de l'inaction. Paroles de femmes opprimées en Iran

Narges Mohammadi, physicienne et journaliste, emprisonnée depuis novembre 2021, dans la prison d'Evin, proche de Téhéran, s'est exprimé sur cet établissement où les tortures, les traitements cruels, inhumains ou dégradants sont quotidiens, et sur l'inaction des institutions internationales..

Extraits de son discours en tant que lauréate du Prix Nobel de la Paix 2023, (Oslo, 10 décembre 2023).

« Je suis convaincue que l'impact indéniable du prix Nobel de la paix sur la puissante mobilisation récente des Iraniens pour la paix, la liberté et la démocratie sera largement supérieur à celui de ma lutte et de ma résistance personnelles…

Je suis l'une de millions de femmes iraniennes fières et résistantes qui se sont dressées contre l'injustice/ l'oppression, la répression, la discrimination et la tyrannie…

J'écris ce message derrière les hauts murs froids d'une prison. Je suis une femme du Moyen-Orient, issue d'une région qui, bien qu'héritière d'une riche civilisation, est actuellement prise au piège de la guerre et la proie des flammes du terrorisme et de l'extrémisme…

je voudrais revenir [sur le] slogan magnifique et significatif du mouvement du peuple iranien, "Femme, Vie, Liberté". Le peuple iranien a toujours mis l'accent sur la non-violence et la résistance civile dans la poursuite de ses revendications…pour construire une société de paix, de prospérité et de développement… Le monde est témoin de la répression brutale et impitoyable du gouvernement…en utilisant la répression, le massacre, l'exécution et la détention.

…Je tiens à souligner que la République islamique bafoue de nombreux droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et les conventions couvrant toutes les dimensions de la vie du peuple, que ce soit sur le plan politique, économique, social, culturel et environnemental."

Le mouvement 'Femme, Vie, Liberté' est un catalyseur du processus démocratique... [Il] a émergé dans le prolongement des luttes historiques, avec la participation active des femmes iraniennes, après le meurtre de Mahsa Amini et a été soutenu massivement par les hommes et les jeunes de la société…

D'autre part, la "société civile" est l'essence même de la "démocratie". Cependant…les gouvernements et les organisations internationales n'ont pas accordé l'attention soutenue, la cohérence pratique et l'approche proactive nécessaires pour contribuer à la victoire du peuple iranien. »

Depuis, Narges Mohammadi a appelé, ce 16 septembre, la communauté internationale à *« sortir du silence et de l'inaction »* face à l'oppression des femmes en Iran.

« J'appelle les institutions internationales et les peuples à agir. J'exhorte les Nations unies à sortir de leur silence et de leur inaction face à l'oppression dévastatrice et la discrimination perpétrée par les gouvernements théocratiques et autoritaires contre les femmes, en criminalisant l'apartheid de genre. En ce deuxième anniversaire de « Femme, Vie, Libert é », nous réaffirmons notre engagement à réaliser la démocratie, la liberté, l'égalité, et à vaincre le despotisme théocratique », déclaration faite conjointement à la grève de la faim des 34 prisonnières politiques afin de *« commémorer »* la contestation depuis deux ans et le *« meurtre »* de Mahsa Amini.

Soutenons le mouvement 'Femme, Vie, Liberté' ! Soutenons toutes ces femmes opprimées en Iran et à travers le monde ! Diffusons leurs témoignages, leurs paroles !

Agissons pour la liberté, l'égalité, la démocratie et les droits humains !

Michèle, ATTAC Rouen

« Les graines du figuier sauvage »

Film de Mohammad Rasoulof, avec Misagh Zare, Soheila Golrdtani, Mahsa Rostami.

Puissant pamphlet sur la répression des révoltes Iraniennes, on salue le courage et l'engagement du réalisateur et de l'ensemble des contributeurs de ce film pour ce scénario poignant écrit au cordeau.

Iman vient d'être promu juge d'instruction au tribunal révolutionnaire de Téhéran quand un immense mouvement de protestations populaires commence à secouer le pays. Dépassé par l'ampleur des évènements, il se confronte à l'absurdité d'un système et à ses injustices mais décide de s'y conformer. A la maison, ses deux filles, Rezvan et Sana, étudiantes, soutiennent le mouvement avec virulence, tandis que sa femme, Najmeh, tente de ménager les deux camps. La paranoïa envahit Iman lorsque son arme de service disparait mystérieusement…

Intelligence Artificielle (IA) : quelle place pour les humains ?

L'automate joueur d'échecs appelé « le turc mécanique » est un artifice conçu en 1770 par l'écrivain inventeur von Kempelen, pour faire croire qu'un automate pouvait jouer seul contre n'importe quel adversaire. En 1789 le dessin ci-dessus de l'automate révèle le subterfuge. Aujourd'hui, un même mythe nimbe les développements de l'IA, de l'extraction des matières premières indispensables à ses composants, à la capture et aux tris de ses données massives[1] (Big Data) qui alimentent ses serveurs : ce sont les humains qui sont sa matière première et source de ses immenses profits.

Le prolétariat 2.0

L'essor de l'IA s'accompagne d'une prolifération de nouveaux travailleurs pauvres partout dans le monde, y compris en France. Les algorithmes des entreprises du digital (Meta, X, Google, Amazon, etc.) masquent en effet la triste réalité de ceux qui des heures durant devant un écran trient manuellement les images les plus sordides. Ces individus sont jetés dans le pire du monde, avec contrat de confidentialité et solitude extrême. En 2005 Amazon.com a lancé une plateforme de production participative iniquement nommée *Amazon Mechanical Turk* (AMT) où est géré un système ubérisé d'offres de travail en miettes pour celui ou celle qui accepte comme prix la rémunération la plus faible (système d'enchère inversée) pour effectuer des tâches dites *Human Intelligence Task*. Le problème que le Turc mécanique soulève n'est pas tant que des pauvres acceptent de réaliser dans un tel cadre une tâche pour 7 ou 13 centimes, mais que certains, dont M. Macron, y voient le cadre idéal pour l'exercice de la « liberté » et de la « responsabilité » personnelles, et donc un gain global plutôt que la montée de la misère et de la régression sociale faute d'autres choix offerts.

La surveillance pour la collecte de nos données : l'or noir du Big Data.

Depuis une dizaine d'années, l'explosion des données numériques (Big Data) s'accompagne du développement d'applications à visée analytique pour traiter ces données, donner sens à des fins d'influences économiques ou politiques. À titre d'exemple, Alain Guillemoles écrit dans La Croix que Facebook capte une grande quantité d'informations sur ses utilisateurs. Le site conserve, analyse ces données. Il classe ses utilisateurs en « profils » puis vend un service de publicité ciblée. Un annonceur peut ainsi s'adresser à un groupe de personnes choisies en fonction de leur sexe, leur âge, leur catégorie sociale, leur origine ethnique ou leur préférence politique. Facebook a déclaré dans son rapport financier qu'en 2018, chacun de ses 2 milliards d'utilisateurs lui a rapporté, en moyenne, 24,6 dollars (22 €). C'est la quasi-totalité de ses revenus, qui ont été en 2018 de 55,8 milliards de dollars (50 milliards d'euros).

Les effets communs de la digitalisation de nos sociétés sont de soustraire l'économie, mais également toutes les décisions sociales et politiques du débat démocratique. Or ce n'est qu'en s'arrachant à une vision qui subordonne les humains à ce qui est mécanisable, que l'on pourra utiliser au mieux ces formidables machines digitales, comme longues vues ou microscopes *versus* gouvernance algorithmique. La question de notre rapport aux objets technologiques est en effet emblématique du programme de libération sociale qu'il nous faut reconstruire pour penser un monde commun.

Maryvonne, ATTAC Rouen

[1] Une donnée informatique (représentation d'une information élémentaire) est ce que son concepteur choisit de capturer pour lui attribuer une valeur de son système hiérarchisé d'informations. Exemple au nom « Mona Lisa » on peut attribuer la catégorie « a pour créateur » (valeur partagée avec d'autres œuvres d'art) et l'objet « Leonard de Vinci » (nom propre partagé avec d'autres créateurs).

A lire aussi sur le site d'ATTAC France

L'intelligence artificielle : à contrôler d'urgence, par Pascal Boniface

Les équilibres sociaux risquent en effet à nouveau d'être bouleversés avec le développement de l'intelligence artificielle (IA), mais peut-être à une échelle jamais connue jusqu'ici. Cette formidable avancée technologique menace fortement de se traduire par un désastre social et sociétal, surtout si on laisse les forces du marché agir « naturellement ».

https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-27-printemps-2021/dossier-numerisation-et-transformation-des-rapports-sociaux/article/l-intelligence-artificielle-a-controler-d-urgence

La ruée vers le lithium, face cachée de la transition énergétique

Le numérique et le tout électrique (voitures, téléphones, ordinateurs portables, etc.) sont très consommateurs de Lithium. La décision de l'Europe du passage, dès 2035, au tout électrique pour les voitures neuves va faire exploser la demande globale. En 2023, le nombre de véhicules routiers en France était d'environ 38,9 millions. Une voiture électrique moyenne contient environ 6kg de lithium. Le passage de ce parc automobile français au tout électrique devrait nécessiter plus de 200 000 t de lithium pour une production mondiale de 180 000 t en 2023 (voir

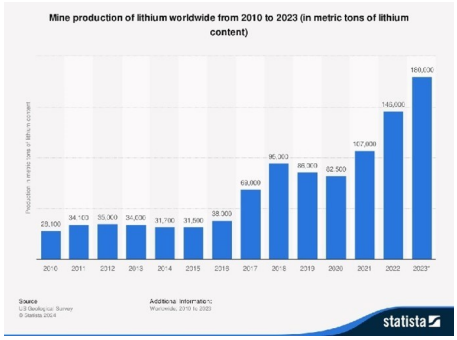

graphe).

Cette explosion de la demande provoque une ruée minière sans précédents où la dépendance aux métaux vient remplacer la dépendance au pétrole.
La France et l'UE sont dépendantes à hauteur de 90 % des productions en Australie, en Chine et au Chili. En Europe, les principales ressources en Lithium sont localisées en Serbie, Portugal, Espagne, Finlande, Autriche et France. « *La France doit extraire du lithium sur son territoire* », déclarait Barbara Pompili en 2022. Selon le BRGM, il existe une quarantaine de sites en France répartis sur trois régions : le Massif central, la Bretagne et l'Alsace.
Avec son projet « *Emili* », Imerys projette une des plus grandes mines européennes de lithium à Echassières dans l'Allier, « *projet d'intérêt national majeur* » synonyme de procédures accélérées. En Alsace, la société Viridian Lithium veut en inaugurer une en 2027. Un gisement très important se situe sur la commune de Tréguennec dans le Finistère sur un site naturel triplement protégé.
Au Portugal qui détient les plus grandes réserves de lithium en Europe, la ruée est lancée : deux projets miniers ont été autorisés dans le nord du pays à *Boticas* et *Montalegre*.
En Serbie, le gouvernement a autorisé le 16 juillet, avec la bénédiction de l'Allemagne et de la Commission européenne, l'exploitation controversée d'un projet du groupe australien Rio Tinto à *Jadar*.

L'extraction et le traitement du minerai des processus longs et complexes.

La production de Lithium se fait soit par exploitation minière, généralement à ciel ouvert, soit à partir de saumures de lacs salés en partie asséchés (« *salars* »)
Le Lithium se trouve à l'intérieur de minéraux, imbriqués avec d'autres minéraux. Les concentrations sont généralement faibles dans les gisements : 20 g/t pour l'écorce terrestre, 0,18 g/m^3 pour les océans. Pour produire quelques dizaines de milliers de tonnes, il faut extraire plusieurs millions de tonnes de roches. Par ailleurs, le Lithium dans le minerai n'est pas seul. Il est accompagné d'autres métaux ou métalloïdes particulièrement toxiques relargués dans les rejets et effluents.
Une fois extrait le minerai de lithium doit être traité et raffiné pour obtenir des composés de lithium utilisables. Cela nécessite plusieurs étapes où sont générées de grandes quantité de déchets et d'effluents (l'industrie minérale est le plus important producteur

industriel de déchets solides, liquides et gazeux).

Les impacts de l'industrie du lithium

- Émissions de CO2 : en moyenne 15t de CO_2 par tonne de lithium pour l'exploitation minière, 5 t pour l'exploitation des salars.
- Consommation d'eau : 170 m^3/t pour les roches dures et 469 m^3/t pour les salars au détriment des ressources en eau des populations locales.
- Occupation des terres : la production de lithium monopolise par tonne produite 3 124 m^2 de terres dans les salars, 464 m^2 pour l'exploitation minière. Des bassins d'évaporations gigantesques défigurent nombres de paysages dans les salars andins, les cratères de mines à ciel ouvert sont autant de plaies sur la surface de la Terre.
- Pollution de l'air par les poussières et fumées, pollution des eaux minières et accumulation stériles miniers.
- Risques associés aux stockages des eaux minières et des résidus stériles.

Le bilan de l'exploitation du lithium est lourd : usage massif de réactifs chimiques, consommation d'eau importante, procédés énergivores, quantités considérables de déchets et d'effluents miniers. Les dommages humains, environnementaux et sociaux sont le plus souvent irréversibles, accrus par cette fuite en avant : contamination des milieux de vie, mise en danger de la santé et de la sécurité des populations et des travailleurs, violations des droits des populations, criminalisation et répression des résistances, bouleversements socio-économiques.

Dominique, ATTAC Rouen

Accueillons l'EPR dans la liesse ou Dieppe et ses grands travaux

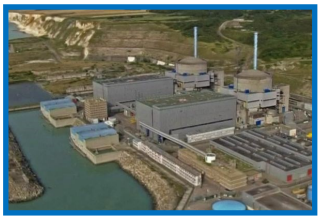

En vue de l'arrivée des salariés pour la construction de l'EPR 2 à Penly de nombreux travaux seront engagés sur l'agglomération et cela pour 20 millions d'Euros investis.
Si l'on se fie aux études de prospections en lien avec l'EPR 2 il faut s'attendre à une augmentation de 2000 habitants sur la ville de Dieppe et sa périphérie.
Pour le logement, il est prévu des rénovations sur plusieurs résidences et la construction de nouveaux quartiers notamment à Neuville. Sachant que le marché de l'immobilier est déjà très tendu, dans la mesure où tout ce qui se met en vente est préempté par l'EDF.
Pour des locaux administratifs, 2 grands projets sont prévus. Un en centre-ville dans la résidence Irénée Bourgois pour accueillir des services municipaux, et l'autre dans le bâtiment face à la gare SNCF (ancien CPAM) pour des bureaux en prévision de l'EPR (dixit Nicolas Langlois, maire de Dieppe).
La gare va être réaménagée et une grande crèche est en cours d'aménagement dans l'école Delaunay, toujours pour les mêmes raisons.
Une nouvelle piscine va voir le jour près du gymnase Delaune, un autre gymnase vient d'être rénové à Neuville-les Dieppe, un plateau sportif est aménagé sur le front de mer et d'autres aménagements vont suivre vers la jetée ouest du port.
Tout l'éclairage va passer au LED, des parkings vélos vont être aménagés, et un grand programme de lutte contre les friches va être entrepris ainsi qu'une mise en végétalisation de la ville.
Que nous allons être heureux dans EPR ville !
Ceci est la pommade, qui adoucit les plaies du nucléaire :

- 78 ha exclus de l'objectif ZAN (zéro artificialisation nette)
- 20 ha de fonds marins ravagés
- Jusqu'à 150 ha de parkings, logements, etc.
- Extraction de 5 millions de m3 de la falaise
- 1 400 000 m3 de béton coulés....

Sans compter l'extractivisme et la néo-colonisation qui va avec.

Isabelle, Dieppe-ATTAC

Des infos :
Invitation à participer à une "table ronde" pour présenter les luttes anti-EPR à Penly lors de notre réunion publique "Contre le nucléaire et son monde".
La réunion publique se tiendra samedi 28 septembre 2024 de 14h à 20h salle Europa MJC Rouen gauche et la table ronde, (l'horaire n'est pas encore entièrement calé) se tiendra vers 16h30...
C'est une table ronde où les collectifs antinuke sont libres de se présenter et de présenter leurs luttes avec évidemment après un débat et des échanges avec l'assistance.
Après la journée du 23 Mars à Caen, la Coordination Nationale Antinucléaire prépare une action à Rouen le 12 octobre prochain

Renaissance du Pastel en Normandie

Aurore Cottrel et Arnaud Besnier ont créé en Normandie, Blue & Pastel, Le rêve bleu, une entreprise innovante de transformation des produits issus du Pastel.
Le Pastel est une plante, Isatis tinctoria, ayant été cultivée depuis le haut moyen âge en Normandie et Picardie pour l'obtention de la teinture bleue, et qui a fait la fortune des drapiers d'Amiens et de Rouen jusqu'au XVIème siècle.
C'est une plante à forte valeur ajoutée qui permet une diversification des cultures, demande peu de travail des sols et peu d'intrants chimiques. C'est l'assurance d'une activité rémunératrice pour les producteurs, et protectrice de l'environnement, tout en permettant le développement de circuits courts et 100% Français.
De cette plante bisannuelle, on extrait un pigment bleu nuit, qui a longtemps été délaissé pour l'Indigo pour des raisons de coût.
Blue & Pastel propose la mise en place d'une nouvelle filière industrielle avec un colorant prêt à l'emploi et la mise en place d'un protocole d'extraction optimisé et innovant qui permet de transformer les feuilles et les graines. L'extraction du pigment n'est pas simple, parole de teinturière.
La filière Pastel présente de nombreux débouchés : Teinture pour l'habillement, colorant Agro-alimentaire, Peintures pour la décoration, Molécules pharmaceutiques, Pigments et huile pour la cosmétique, pigments et encres pour les beaux-arts.
C'est une alternative naturelle aux colorants de synthèse, et son développement va de pair avec le développement des industries du lin et du chanvre.
L'entreprise a été lauréate des trophées 2021 de la bio économie pour la Normandie.
Les certifications de mises aux normes Françaises et Européennes ainsi que les démarchages doivent aboutir à un démarrage de l'activité à plus grande échelle.

Isabelle, Dieppe-ATTAC

Coin Culture

Film : Commune, commune de Dorine Brun et Sarah Jacquet

Aux élections municipales de 2014, dans la Drôme, les citoyens de Saillans, petit village de 1300 habitants, confient la mairie à une liste proposant un partage du pouvoir entre élus et habitants. A l'heure d'un certain désenchantement politique, l'espoir suscité par cette victoire est immense.

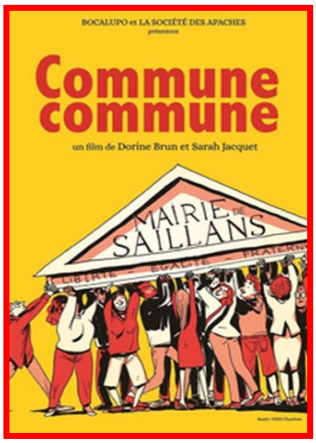

Le film montre des citoyens et des élus qui inventent une nouvelle manière de travailler ensemble au service du village. En commençant par des projets modestes comme la consultation sur l'extinction nocturne des lumières publiques. On suit, par la suite, le travail et les interrogations des élus sur la façon de faire fonctionner cette démocratie avec la création de GAP (groupes d'action publique), la formation à débattre, le vote avec les gommettes, la volonté de ne pas imposer ses points de vue mais de faire vivre cette démocratie.

Pour la révision du Plan Local d'Urbanisme, la mairie a l'idée d'associer un groupe d'habitants tirés au sort. Par la suite, la légitimité de ce groupe est remise en cause par une partie de la population qui, bien que consultée lors d'ateliers publics, a le sentiment que son avis n'est pas pris en compte.

Il y a, pour certains habitants, un agacement face à cette nouvelle injonction à participer et à changer ses habitudes. On devine la réticence des habitants plus anciens face à une population plus récente dans le village, des néo-urbains qui veulent bouger les lignes.

Malgré l'intention louable de l'équipe municipale, les tensions n'ont cessé de croître au cours de la mandature dans un contexte où l'arrivée des néo-urbains a créé une flambée des prix de l'immobilier.

Ce film trace le bilan de cette démocratie en construction, après les 5 premières années, en invitant les habitants et les élus qui le désirent, à s'assoire à la place du maire pour rendre compte de leur expérience. Le spectateur a l'impression d'y être : un film à voir absolument.

Pascal, ATTAC Gisors

Autour d'impôt

Le livre « *Autour d'impôt, l'impôt et la justice fiscale et sociale expliqués à un.e ami.e qui n'aime pas l'impôt et n'y comprend rien* » aborde les questions fiscales de manière simple et percutante.

Deux ami·es, Alix et Camille, regardent la télévision dans un bar. Un chroniqueur parle de fiscalité. L'un est peu au fait des questions et très critique sur l'impôt, mais cherche à en savoir plus. L'autre connaît le sujet et est favorable à davantage de justice fiscale.

Une conversation s'engage alors sur les grands principes touchant aux « prélèvements obligatoires » et s'intéressent à certains lieux communs comme celui de « La France, championne du monde des impôts ? ».

Parler d'impôt autour d'un pot : une façon originale d'aborder la question, sous une forme simple mais argumentée : « À quoi ça sert -l'impôt ? », « Et oui, tout le monde paie des impôts », « La fraude fiscale », « La dette publique », « Bercy, c'est quoi ? », « Une justice fiscale, sociale et écologique »...

Enfin, nos deux ami·es imaginent ce que serait une politique fiscale juste et consentie. C'est un des messages de ce petit livre : un autre impôt est possible !

Autour d'impôt, L'impôt et la justice fiscale et sociale expliqués à un.e ami.e qui n'aime pas l'impôt et n'y comprend rien, Ophélie Gath et Vincent Drezet, 2024

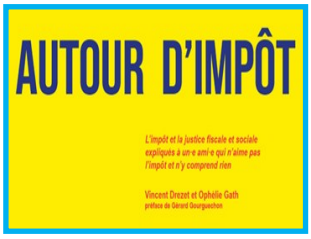

Nouveau livre d'Attac : L'évasion fiscale, toute une histoire

Dans le cadre de la campagne « Superprofits, ultra-riches, méga-injustices », le nouveau livre d'Attac et de la dessinatrice VAP, *L'évasion fiscale, toute une histoire*, en texte et en BD, raconte avec humour et pédagogie l'histoire de l'évasion fiscale, décortique ses mécanismes et avance des pistes pour en finir avec ce fléau.

Un ouvrage d'actualité à l'approche des débats très animés autour de la prochaine loi de finances, alors que des voix s'élèvent pour mieux imposer les plus riches et les multinationales.

Cette question nous concerne toutes et tous ! Car les sommes évadées sont autant d'argent soustrait aux budgets publics, autant de moyens en moins pour nos services essentiels (santé, éducation...), ou encore pour faire face à la crise climatique.

Ce livre avance des propositions pour poursuivre la lutte contre l'évasion fiscale, en s'appuyant sur des mobilisations citoyennes, la mise en place de réglementations efficaces et la création d'organismes de contrôle nationaux et internationaux.